



**Division des Personnels Administratifs
et des Affaires Médico-Sociales**

21 rue Jaboulay
69309 LYON Cedex 07

Tél. : 04.72.80.67.59
Courriel : ce.ia69-dpa-mpa@ac-lyon.fr

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE MATERIEL PEDAGOGIQUE ADAPTE (MPA)
A USAGE INDIVIDUEL**

A renseigner par la famille ou le représentant légal de l'élève, en coopération avec l'école et les soignants (le cas échéant), avec l'aide si nécessaire de l'enseignant référent (ERSH)

Rappel :

L'évaluation des besoins de l'enfant et du matériel à attribuer relève de la seule décision de la *Commission des Droits et de l'Autonomie des des Personnes Handicapées (CDAPH)* siégeant à la *MDMPH (Maison Départementale Métropolitaine des Personnes Handicapées)*.

La direction des services départementaux de l'éducation nationale du Rhône prête le matériel suite à la décision de la CDAPH, en fonction de la fiche ci-dessous **précisément** remplie par la famille et complétée par l'équipe éducative.

Le prêt de matériel dépendra de cet examen et du budget réservé au MPA.

Toute demande doit être justifiée au regard des besoins de l'élève concerné.

Etape 1 : Partie à renseigner très précisément par la famille ou le représentant légal de l'élève.

NOM de l'élève :	Prénom :
Né(e) le :	

Nom, prénom et adresse de la famille ou du représentant légal :	
Courriel :	
Téléphone domicile :	Port. :

1^{ère} demande **Renouvellement** **Demande de complément**

En cas de renouvellement ou de complément, précisez le matériel dont l'élève bénéficiait jusqu'alors :

	<u>Scolarisation</u> <u>actuelle</u>	<u>Scolarisation prévue</u> <u>l'année suivante</u>
Classe		
Etablissement scolaire		
Nom du professeur des écoles ou du professeur principal		
Nom de l'Enseignant Référent (ERSH)		

Nature du Trouble :

Trouble de la fonction auditive

Trouble de la fonction visuelle

Trouble de la fonction motrice

Trouble sévère du langage et des apprentissages

Autre (précisez) :

L'enfant bénéficie t-il de suivis ?

en orthophonie

en ergothérapie

en psychomotricité

Autre (précisez) :

L'enfant est-il suivi par un service médico-social ?

oui

non

Si oui, lequel ?

SESSAD

SSEFS

SAAAS

Identité du Service Médico-Social :

L'équipe pédagogique a-t-elle été associée au projet de demande de Matériel Pédagogique Adapté ?

oui

non

L'élève maîtrise-t-il cet outil ? oui non

Si non, précisez la formation envisagée :

Etape 2 : Partie à renseigner très précisément par l'équipe pédagogique.

Citer les difficultés scolaires principales qui seront compensées par l'outil

En cas de renouvellement ou de complément de matériel, précisez en quoi le matériel pédagogique attribué est obsolète, moins efficace ou incomplet ?

Etape 3 : Définition du matériel

*A chaque ordinateur prêté, seront fournis les matériels suivants :
Une souris, une clé USB, une housse de protection*

*** : Champs obligatoires**

ORDINATEURS PORTABLES

Ordinateur 13.3''

Ordinateur 15.6''

Bloc note Braille

Autre :

Justification de la demande*

PERIPHERIQUES

- Souris scanner Réglette scanner Trackball Joystick
- Plage braille

Justification de la demande* :

LOGICIELS

Des logiciels libres de droits sont préinstallés sur les PC fournis.

Logiciels pour déficients visuels :

- Grossissement d'écran Grossissement d'écran et lecture

AUTRES MATERIELS

- Micro HF (joindre devis)

Attention : seul l'émetteur sera financé par le service MPA, le récepteur restant à la charge des familles

- Autre matériel scolaire adapté :**

Justification de la demande * :

Signatures :

Le représentant légal de
l'élève :

Le directeur d'école
ou le chef d'établissement :

Le spécialiste associé à la
demande :

L'Enseignant
Réfèrent (ERSH) :